



ASSOCIATION DES FAMILLES PERRON D'AMÉRIQUE inc.

Politique de confidentialité des renseignements personnels

Afin de se conformer aux exigences de la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*, communément appelée Loi 25, l'Association des familles Perron d'Amérique inc. (AFPA) a mis en place une politique visant à protéger l'identité de ses membres et les renseignements personnels qu'ils partagent avec elle.

Collecte et utilisation des renseignements personnels

Les renseignements personnels (civilité, nom, prénom, adresse civique, numéro de téléphone, et adresse courriel des membres actifs ou non-membres) que l'AFPA recueille dans le cadre de ses activités, notamment par le biais de son site Web, d'événements publics, de rencontres personnelles, d'appels téléphoniques, de correspondance électronique et papier et d'achat de produits, sont sujets à la politique de confidentialité en vigueur. L'AFPA recueille, utilise, communique et conserve uniquement les renseignements personnels essentiels aux objectifs suivants :

- identifier ses membres (la création d'un dossier de membre suite à une demande d'adhésion à l'AFPA)
- mettre à jour leurs dossiers (envoi d'un message ou appel téléphonique demandant des informations nécessaires à la gestion de son dossier ou pour le renouvellement de son adhésion)
- envoyer la carte de membre et le passeport Perron
- envoyer le bulletin *Vue du perron* *
- envoyer par courriel une édition de la revue *Nouvelles de chez nous* qui concernent particulièrement nos membres **
- envoyer de l'information pertinente qui doit être communiquée rapidement et ne peut attendre la parution du prochain bulletin **

* Tout comme l'AFPA, l'imprimeur est aussi soumis à des conventions de non-divulgaration et à des contraintes légales (Loi 25). L'AFPA ne fournira pas à ces tiers l'autorisation d'utiliser et de divulguer les renseignements personnels qu'elle leur transmet à des fins autres que les prestations de services demandées.

** Quand un envoi courriel est acheminé à tous nos membres, leurs adresses courriel n'apparaissent pas.

Seuls les membres du Conseil d'administration de l'AFPA et le membre responsable du membrariat ont accès au dossier d'un membre. En aucun temps, les membres de l'AFPA ainsi que ces partenaires n'ont accès à la liste des membres et leurs renseignements personnels. En même temps, ces informations personnelles n'apparaissent ni sur le site web ni sur la page Facebook de l'association (<https://www.facebook.com/groups/2792864124129674>).

Dictionnaire Perron

Un des objectifs fondamentaux de l'AFPA est de recueillir de l'information généalogique sur les descendants Perron des souches Suire, Dugrenier, Desnoyers et Laforme.

Les renseignements personnels qui sont transmis à M. Gilles Grondin (847) et à M. Pierre Perron (165) nécessitent le consentement préalable de la personne qui les fournit.

Voici, pour contribuer à la généalogie et à l'histoire des familles PERRON, ce que je possède sur ma lignée personnelle. J'accepte que ces informations paraissent dans la banque de données de l'Association des familles Perron ainsi que dans le futur Dictionnaire des familles Perron. Signature : _____

Les Archives

Les documents transférés aux archives sont la responsabilité de la personne qui occupe ce poste et qui en assure la conservation.

L'AFPA ne vend, loue, distribue, échange ou transfère les renseignements sur ses membres ni les documents dans ses archives à quelqu' entreprise, organisme ou particulier à des fins commerciales ou autres.

Les renseignements personnels des membres sont conservés uniquement à des fins historiques. Une fois l'abonnement terminé et qu'il n'y a pas de renouvellement de la part d'un membre, celui-ci peut demander de supprimer définitivement les données qui le concernent, à l'exception de celles nécessaires au respect de la loi.

Droits des membres

En tout temps un membre peut :

- demander une copie des renseignements personnels que l'AFPA détient à son sujet. Si certaines données sont incomplètes ou erronées, il peut demander de les faire corriger;
- demander à l'AFPA de ne plus utiliser ses renseignements personnels;
- demander à se retirer des listes d'envois, abonnements, etc.

Navigation sur le site www.familleperron.org

Toute utilisation et navigation sur le site www.familleperron.org implique que les utilisateurs consentent à ce que des renseignements personnels soient collectés et utilisés. Ces renseignements personnels transmis à l'AFPA par le biais de ses formulaires en ligne (devenir membre, information pour le dictionnaire Perron ou achat d'articles promotionnels) ou par envoi postal sont utilisés uniquement à des fins spécifiques et limitées pour répondre aux demandes des personnes à l'origine de ces envois.

Le **dépôt automatique de Virement Interac** est sécuritaire. En aucun temps, notre trésorier(ère) n'a accès à de l'information personnelle ou bancaire. En ce qui concerne les chèques, l'information est utilisée uniquement pour répondre à la demande de l'individu qui en fait l'envoi.

L'AFPA décline toute responsabilité en matière de collecte de renseignements personnels lorsque les utilisateurs de son site web accèdent aux sites web de tiers. La politique de l'APA en vigueur en matière de confidentialité ne s'appliquant pas à ceux-ci.

Informations transmises automatiquement

Tout utilisateur ayant accès à quelque page que ce soit du site web de l'AFPA doit savoir que certaines informations sont transmises automatiquement entre l'appareil

qu'il utilise (ordinateur, tablette, téléphone intelligent, etc.) et le serveur hébergeant le site Web de l'AFPA.

Les informations ainsi transmises (adresse IP de l'appareil, système de navigation, navigateur, durée de consultation, nom de domaine du site à partir duquel l'accès a été établi) ne permettent en aucun temps d'identifier la personne à l'origine de cet accès.

Conservation et protection des renseignements personnels

L'AFPA, ayant à coeur de protéger vos renseignements personnels et leur intégrité, met tout en oeuvre à cet effet. Cependant, comme toute entité morale présente sur Internet, l'AFPA ne peut garantir de façon absolue que le fournisseur de services Internet hébergeant son site web ne subira jamais d'intrusions afin de dérober, notamment, les renseignements personnels de ses membres. C'est pourquoi, le cas échéant, l'AFPA se décharge de toute responsabilité quant à l'utilisation et à la modification de ces mêmes renseignements par des tiers.

Les membres de l'AFPA peuvent contacter la personne responsable de la protection des renseignements personnels et du membrariat, M. Normand Perron (838), pour exercer leurs droits ou pour toutes autres questions en relation avec leurs droits. Un membre peut également déposer une plainte auprès d'un organisme de surveillance (ex. la Commission d'accès à l'information du Québec) s'il estime que ses renseignements personnels ont été utilisés à des fins autres que celles mentionnées dans cette politique.

Parties recopiées intégralement du document **Politique de confidentialité des renseignements personnels** de l'Association des familles Michaud inc. avec leur approbation et nos remerciements.

Gouvernement du Québec sur la Loi 25 :

<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/loi-25-sur-la-protection-des-renseignements-personnels-des-citoyens-du-quebec-entree-en-vigueur-de-nouvelles-dispositions-qui-font-du-quebec-un-chef-de-file-mondial-50726>

2024-09-20